

DORDOGNE Valley

Communiqué de presse, le 23 novembre 2023



Signature officielle du contrat de destination Vallée de la Dordogne – Dordogne Valley le 23 novembre 2023 à Périgueux pour 18 partenaires touristiques des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Atout France renforce son engagement auprès de ce collectif pour faire de la Vallée de la Dordogne une destination de référence à l'international.

Le contrat de destination Vallée de la Dordogne se concentre sur **3 départements : Corrèze, Dordogne et Lot**. Pour une durée de 3 ans, de 2023 à 2025, il marque le renforcement du partenariat avec Atout France, l'agence de développement touristique de la France, pour valoriser une marque collective et faire de la Vallée de la Dordogne une destination touristique de référence auprès de trois marchés prioritaires : **le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique**. Il regroupe 18 partenaires touristiques des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie engagés dans une mutualisation vertueuse, avec l'objectif d'un tourisme plus durable.

Un objectif de développement international vers un tourisme plus durable

De la Corrèze, en passant par le Lot et la Dordogne, le collectif a pour but le développement d'un tourisme plus responsable. Cette volonté passe par la structuration d'offres expérientielles sur tout le territoire, la valorisation des atouts de séjours toute l'année mais aussi la valorisation des prestataires pour des pratiques plus durables et plus adaptées à la clientèle étrangère.

La Vallée de la Dordogne a des atouts : des terroirs riches, des paysages variés et vallonnées, entre grands espaces, villages de charme et sites patrimoniaux d'exception. Des espaces propices à des pratiques d'écotourisme, d'itinérance douce et des vacances actives.

Ce contrat vient accélérer le **développement international** de la destination touristique (dans une logique de « parcours clients », et non administrative), renforcer l'attractivité du territoire, et **fédérer sur plusieurs années**, acteurs publics et privés autour d'objectifs communs en matière d'ingénierie et de promotion sur les marchés.

Le collectif a choisi de s'adresser principalement à 3 clientèles européennes : **le Royaume-Uni, les Pays Bas et la Belgique**. Une clientèle internationale de proximité, en attente d'offres de séjours adaptés sur la Vallée de

la Dordogne et avec des périodes de vacances étalées, quatre saisons, répondant à notre souhait de **générer plus de flux dans l'espace et dans le temps**.

Le collectif en actions (exemples 2023) :

- Création d'un bloc marque de destination pour les marchés ciblés
- Création d'un site internet en langue anglaise : www.visit-dordogne-valley.co.uk
- Création d'itinéraires (roadbook) et de microaventures
- Animation de réseaux sociaux Facebook et Instagram
- Accueil presse
- Campagne de communication digitale social media en partenariat avec Atout France

18 partenaires et 3 signataires engagés dans une mutualisation vertueuse

18 partenaires nationaux, régionaux, départementaux et locaux, institutionnels et privés constituent le collectif. 3 signataires ont contractualisé autour de la destination Vallée de la Dordogne : **le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine**, en tant que pilote du collectif, et **Atout France** qui apportera son expertise en matière d'observation, d'ingénierie et de promotion. Le budget annuel mutualisé est d'environ 110 000 €. Cette mutualisation est vertueuse par de nombreux aspects : inter-régionalité, contributions financières, mise en commun des savoirs et des savoir-faire, une équipe projet dédiée à ces actions et la mobilisation des acteurs institutionnels et privés.

Les **18 partenaires** nationaux, régionaux, départementaux et locaux et institutionnel et privé :

- **Atout France** (l'Agence de développement touristique de la France)
- **2 Comités Régionaux du Tourisme** (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine)
- **3 Agences de Développement Touristique** ou Comités Départementaux du Tourisme (Corrèze, Dordogne et Lot) ;
- **2 aéroports** (Bergerac et Brive) ;
- **10 Offices de Tourisme** : Brive Tourisme, Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, Office de Tourisme Lascaux – Dordogne, Grand Périgueux Tourisme, Sarlat Périgord Noir Tourisme, Tourisme Haute-Corrèze, Office de Tourisme Pays de Fénelon, Office de Tourisme Vézère Perigord Noir, Office de Tourisme Pays des Bastides, Bergerac – Quai Cyrano.

A PROPOS

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE DESTINATION ? Les contrats de destination ont pour but de fédérer les acteurs du tourisme, publics et privés, au-delà des périmètres administratifs, autour d'une même marque de territoire et de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international.

Contact Presse CRT Nouvelle-Aquitaine, pilote du Contrat :

Honorine GUILHEMOTONIA

06 52 35 77 31

honorine.guilhemotonia@na-tourisme.com